

PÔLE CULTUREL « LA PISCINE »

CHATENAY-MALABRY (92)

La réalisation d'un pôle culturel dans un bâtiment d'architecture industrielle des années 30

Le projet du pôle culturel « la Piscine » consiste en la rénovation et la transformation d'un ancien bâtiment industriel typique des années 1930 en un équipement public d'une surface utile d'environ 8 000 m².

Si sa vocation première est de permettre l'accueil d'une grande variété de disciplines artistiques, ce nouvel espace culturel permet aussi d'affirmer l'identité culturelle de Châtenay-Malabry au sud du département des Hauts-de-Seine. Achevé en avril 2008, il est devenu un nouveau lieu de rencontres, destiné à faciliter l'accès de tous à la culture.



La circulation principale entre salle de spectacles et conservatoire

Réalisé dans l'enceinte des bâtiments de l'ancienne usine de traitement des déchets ménagers de la Cité Jardin de la Butte Rouge et de la piscine, témoignages du passé de la commune, le nouveau pôle culturel s'est inscrit dans une dynamique de requalification de l'axe structurant de la ville qu'est l'avenue du Général Leclerc (RD 986) menée par CITALLIOS sous la direction conjointe du département et de la ville.



La salle de spectacles



La façade conservée

Mandat de maîtrise d'ouvrage confié en 2002 par la ville de châtenay-malabry
DURÉE : durée 6 ans /// BUDGET : 30,3 M€ TTC

MISSIONS DE CITALLIOS (ex SEM 92)

- Définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et réalisé
- Organisation de la passation des marchés des prestataires intellectuels
- Organisation du concours de maîtrise d'œuvre
- Suivi des études de conception (ESQ, APS, APD, PRO, DCE)
- Préparation du choix des entrepreneurs
- Gestion administrative et financière de l'opération
- Gestion des marchés en lien avec les services du mandat.
- Vérification des factures et situations et paiement aux prestataires, et plus généralement de toutes les sommes dues à des tiers
- Contrôle du déroulement des travaux de construction, d'aménagement intérieur et ameublement et mise en place du système VDI (voix, données, images)
- Réception des ouvrages

Programme

- Salle de spectacle de 550 à 1000 places
- Le café musique de 80 places
- 4 studios de musique forte
- Conservatoire municipal de musique et de danse
- Ateliers pédagogiques
- Espaces d'activités
- Lieux d'accueil et de rencontres

Acteur du projet

- ARCHITECTE : Nicolas Michelin